

Le Seigneur connaît cependant les circonstances spéciales dans lesquelles se trouvent plusieurs de Ses saints, et qui les empêchent quelquefois de se rencontrer autour de Sa table le premier jour de la semaine. Il tient compte des **«intentions de leurs cœurs»** et supplée au vide produit par la privation de ce saint privilège, en encourageant et en consolant Ses saints isolés (Hébr. 4, 15-16).

Lorsque, *bien malgré lui*, l'enfant de Dieu est empêché de se trouver avec ses frères à la table du Seigneur, il a toujours le privilège — comme Paul, lorsqu'il était en prison — de se trouver **«en esprit»** avec les saints réunis, **«se réjouissant»** (Col. 2, 5) avec ceux qui goûtent la douce présence de Celui qui a dit: **«Je suis là au milieu d'eux»** (Matt. 18, 20). Aussi, est-ce toujours un indice de vraie piété lorsqu'un frère qui a manqué une réunion cherche à savoir si les saints ont été heureux dans leur rassemblement autour du Seigneur.

A ce privilège des saints de se trouver réunis pour adorer le Seigneur ensemble le premier jour de la semaine, la Parole en lie un autre auquel il est à craindre que nous ne prêtions pas toute l'attention qu'il mérite, celui de **«faire part de nos biens»**. Il est écrit en effet: **«N'oublions pas la bienfaisance»** (Hébr. 13, 16).

C'est ce que réalisaient les saints au commencement et ce que nous devons chercher à réaliser aussi, en ayant la collecte du premier jour de semaine (1 Cor. 14, 1-2) associée le même jour à la fraction du pain (Actes 20, 7).

Si nous considérons ce service comme **«un parfum de bonne odeur, un sacrifice acceptable, agréable à Dieu»** (Phil. 4, 18), nous mettrons joyeusement à part **«chez nous»** selon **«que nous aurons prospéré,»** afin de donner **«aux offrandes de Dieu»** (Luc 21, 4). Et si même nous n'avons pu nous trouver à la table du Seigneur, cela ne nous empêchera pas

d'en agir ainsi ce jour-là; car il nous sera toujours possible de faire parvenir, ou d'apporter nous-mêmes à la première occasion, le produit des biens consacrés, afin de pouvoir dire avec l'Israélite fidèle: **«J'ai emporté de ma maison les choses saintes, et je les ai données»** (Deut. 26, 13-14).

En agissant ainsi, il en résultera un fruit abondant de libéralité qui viendra combler les besoins toujours nouveaux qui se présentent devant nous, et produira des actions de grâces rendues à Dieu (2 Cor. 9, 12,15). Par contre, si nous ne veillons pas pour être prompts à donner (2 Cor. 8, 12), le service du Seigneur en souffrira, même dans les temps où Dieu nous accorde la plus grande prospérité matérielle. D'un autre côté, nous serons en grand danger de nous livrer à des dépenses inutiles pour satisfaire notre orgueil et notre égoïsme.

Rappelons-nous, bien-aimés, qu'en Luc 14, 11, le Seigneur appelle **«richesses injustes»** ce que nous appelons nos biens matériels, et que ces biens auxquels nous sommes si portés à nous attacher sont **«à autrui»**, tandis que dans le même passage, le Seigneur désigne comme étant les vraies richesses, et **«ce qui est nôtre»**, les bénédictions spirituelles dont il nous a rendu participants.

Dans **«ce qui est à autrui»** nous ne sommes donc que des administrateurs. Or, **«ce qui est requis dans les administrateurs, c'est qu'un homme soit trouvé fidèle»** (1 Cor. 4, 2).

Le Seigneur ajoute ensuite: **«Si donc vous n'avez pas été fidèles dans les richesses injustes qui vous confiera les vraies? Et si, dans ce qui est à autrui, vous n'avez pas été fidèle, qui vous donnera ce qui est vôtre?»** (Luc 16, 11-12). Pesons, bien-aimés, ces solennelles paroles, qui nous font voir **«comment»** (Marc 12, 41) le Seigneur surveille les dispositions de nos cœurs! Nous pouvons donc par notre manque de libéralité nous priver des

richesses spirituelles — **«les vraies»** — que le Seigneur veut faire abonder envers nous; comme nous pouvons aussi l'empêcher de nous donner libéralement les dons spirituels — **«ce qui est vôtre»**, — afin de nous employer efficacement dans Son service pour la bénédiction des âmes en vue de l'éternité. (Voir aussi Jean 4, 36; 15, 16, et Jacques 1, 17.)

Nous voyons donc que si nous ne sommes pas fidèles dans l'administration des biens qui nous sont confiés, il en résultera pour nous **«une perte»** dans le temps présent et dans l'éternité.

Mais nous devons être **«fidèles dans ce qui est très petit»** pour l'être aussi **«dans ce qui est grand»** (Luc 16, 10), et la Parole nous encourage dans ce service, en nous déclarant que le sacrifice de nos biens matériels devient du **«fruit qui abonde pour notre compte»** (Phil. 4, 17) **«dans la journée de notre Seigneur Jésus Christ»** (1 Cor. 1, 8; voir aussi Luc 12, 32-34; 16, 9; 1 Cor. 15, 58; 2 Cor. 9, 7-10; Gal. 6, 7-10; Hébr. 6, 9-12).

Enfin si nous agissons *avec foi* en faisant part de ce qui nous appartient, pour l'amour du Seigneur, nous avons même pour la **«vie présente»** la promesse que Dieu ne nous laissera manquer de rien (Phil. 4, 19; 2 Cor. 9, 6-8; Luc 6, 38 ; 1 Tim. 4, 8 ; 2 Chron. 31, 10 ; Prov. 19, 17; Ps. 112, 9).

En Aggée 1, 8-11, nous voyons les conséquences de l'égoïsme et de l'indifférence aux intérêts de l'Éternel qui caractérisaient le résidu revenu de la captivité: Dieu ne pouvait les bénir dans cet état.

Par contre, à la suite du réveil amené par l'appel du prophète, Dieu peut leur dire: **«Dès ce jour-ci, je bénirai»** (Aggée 2, 15-19).

Comme conclusion, n'oublions pas que le Seigneur a dit: **«Il est plus heureux de donner que de recevoir»** (Actes 20, 35; comp. 1 Jean 3, 17). Et aussi: **«Dieu aime celui qui donne**

joyeusement» (2 Cor. 9, 7).

Puissions-nous répondre à tous les bienfaits dont le Seigneur nous a comblés et nous comble encore, par une vie d'heureuse communion avec Lui et de sainte consécration à Ses intérêts et à Sa gloire. Nous pourrions alors nous écrier avec le Psalmiste: «**Mon âme, bénis l'Éternel, et n'oublie aucun de ses bienfaits**» (Ps. 103, 1-2).

«**Le Seigneur est proche**» (Phil. 4, 5). Puissions-nous être trouvés irréprochables à sa venue (1 Thess. 5, 23-24). «**Paix soit à vous tous qui êtes en Christ**» (1 Pierre 5, 14).

J'ajouterai quelques mots sur *l'emploi* des collectes. Dans bien des assemblées, on confond ce que *nous devons* pour la location et l'entretien des lieux de rassemblement, et ce que nous *donnons* au Seigneur et qui doit être exclusivement consacré aux besoins de l'œuvre et des saints. Le produit de la collecte, recueillie le dimanche matin, étant l'expression de cette libéralité produite dans nos cœurs par la jouissance de l'amour et de la présence du Seigneur, ne devrait pas être employé à couvrir des frais qui nous incombent pour le loyer de la salle de réunion.

Pour subvenir à cette dépense, ne serait-il pas préférable d'annoncer une collecte spéciale, ainsi que cela se pratique dans plusieurs assemblées? Rien n'empêcherait du reste de la faire plusieurs fois durant le cours de l'année, ou même de la faire une fois tous les mois cela dépend naturellement des circonstances locales.

Mais comme cette collecte, alors même qu'elle n'est que le paiement d'une dette, est en somme un acte de l'assemblée, nous voudrions recommander comme plaçant chacun en la présence de Dieu, en dehors de toute contrainte humaine, un mode employé à notre connaissance en plus d'un lieu: *Que chacun se taxe*

devant Dieu. Ainsi la conscience est engagée, et le résultat donnera le plus souvent la mesure de l'état spirituel de l'assemblée.

Du reste, chacun a affaire au Seigneur, et doit savoir *devant Lui, ce qu'il doit et peut donner pour sa quote part.* Le Seigneur rendra à chacun selon que sera son œuvre .. (Apoc. 22, 12; Ps. 62, 12).

Sans établir une règle fixe, il est de toute importance de retenir la distinction entre le *devoir* et le *don*. Laissons-nous donc instruire par la Parole qui nous dit: «**Perfectionnez-vous**», (2 Cor. 13, 11), afin que nous puissions «**porter du fruit en toute bonne œuvre**» (Col. 1, 10). D'ailleurs, en dehors de la collecte faite «**le premier jour de la semaine**», la voie de la libéralité reste ouverte devant les saints, lorsqu'un appel se fait dans des cas particuliers. La Parole nous enseigne aussi à «**faire du bien à tous**» (Gal. 6, 10).

Remarquons encore l'expression quatre fois répétée en Exode 35 à propos de la construction du tabernacle: «**Tout homme qui a un esprit libéral**» (versets 5, 21, 22 et 29). Au verset 29 il est dit: «**Tout homme et toute femme qui eurent un esprit libéral**». Cela rappelle à l'esprit la pauvre «**veuve**» (Luc 21, 4) qui voulut, elle aussi, contribuer aux «**offrandes de Dieu**», et donna «**tout ce qu'elle avait pour vivre**». Son exemple nous fait aussi penser à cette parole du Seigneur: «**Donnez, et il vous sera donné: on vous donnera dans le sein bonne mesure, pressée et secouée, et qui débordera; car de la même mesure dont vous mesurerez, on vous mesurera en retour**» (Luc 6, 38).

Le Seigneur n'a pas besoin de nous, «**toutes choses**» sont à Lui (Ps. 50, 10-13, Aggée 2, 8); mais Son cœur éprouve le besoin de nous bénir.

Qu'Il nous donne à chacun, réuni ou isolé, de peser les exhortations de Sa Parole rappelées dans ces pages, et qu'Il veuille répandre Sa bénédiction sur nous tous. Amen!

L.R.

LE CULTTE ET LES COLLECTES

Je désire présenter à mes frères et sœurs en Christ quelques réflexions sur un sujet d'une grande importance, parce qu'il se lie à la réalisation d'un de nos privilèges les plus précieux dans la traversée du désert.

C'est pour nous une grâce inappréciable ces derniers jours, d'être rassemblés au nom du Seigneur Jésus Christ et d'entourer Sa table «**le premier jour de la semaine**». Là nous pouvons être occupés de Sa Personne d'une manière toute particulière, et Sa mort est le thème de nos louanges et de l'adoration de nos cœurs. Quelle bénédiction pour les fidèles au milieu d'un monde de ténèbres, où leur Seigneur a été rejeté et crucifié, de se rencontrer ensemble pour se souvenir de Sa mort «**jusqu'à ce qu'Il vienne**», et d'adorer le Père en esprit et en vérité! (1 Cor. 11, 23-26; 1 Pierre 2, 4-5; Jean 4, 23).

Aussi, autant que cela dépend de nous, nous ne devons jamais manquer de répondre à l'appel plein d'amour que nous adresse le Seigneur (Luc 22, 19).

Comme nous le voyons déjà dans le livre des Nombres, c'est une chose sérieuse de ne pas «**présenter l'offrande de l'Éternel au temps fixé**» (Nomb. 9, 13).